



L'autorégulation de la filière Lait peut-elle permettre de revaloriser les prix agricoles ? A quelles conditions ?

Contexte et rappel historique

1962 : P.A.C. et développement des OCM

3 principes :

- Marché intérieur favorisant la libre circulation des produits
- La préférence communautaire
- La solidarité financière

Grands objectifs, dont :

- Revenu équitable aux agriculteurs
- Prix raisonnables aux consommateurs
- Stabilité des marchés

Contexte et rappel historique

- Organisation Commune de Marché
 - Définitions de Prix institutionnels (prix indicatif / de seuil / d'intervention) $><$ prix du marché
 - Mécanisme prélèvements et de restitutions
 - Système Intervention

Contexte et rappel historique

- Evolution de la PAC et secteur laitier
 - Quotas 1984 – prix garanti – système d'intervention
 - Réductions progressives du prix d'intervention et aides directes compensatoires liées au volume de production historique ...
... et parallèlement assouplissements des quotas UE
 - Découplage de l'aide compensatoire
 - Fin des quotas laitiers 31.03.2015 et abandon des producteurs laitiers aux lois du marché mondial

Contexte et rappel historique

- Crises laitières

- 2009
- 2012
- 2015 et 2016

- Réponse de l'UE

- Système de réduction volontaire, et limité dans le temps pour un impact rapide sur le marché
- = mesures de crise >< gestion de l'offre

Autorégulation de la filière

- Constats

- Marché totalement ouvert et mondial
- Abandon du mécanisme de protection du marché intérieur
- Agrandissement des structures => + de volume, de CA

➔ Nécessité d'une gestion de l'offre

Autorégulation de la filière

- Observations

- Gestion de l'offre déjà appliquée par certains acheteurs
- Croissance de la production laitière belge : 2013-2018 : +20 %
- Coopératives laitières : 60 à 70 % de la collecte
- Evolution nombre de producteurs : - 3,5 %/an en moy
- Communication insuffisante vers les producteurs sur les signaux du marché (prix / volumes)

Autorégulation de la filière

- Gestion de l'offre

- Pas de droit de production
- Niveaux de prix différents
- Modulation de la réduction volontaire (90/10 ; 85/15...) et/ou du différentiel de prix
- Référence évolutive
- Mécanisme permanent ou au-delà d'un certain seuil ?
- Connaitre ses coûts de production (COA)

Autorégulation de la filière

- Gestion de l'offre
 - Référence de base
 - Par la suite, référence = moy. $n-1$; $n-2$
 - Deux prix différents
 - Enclenchement du système si prix moyen $n-1 <$ prix de couverture (DAEA et Centre(s) de gestion de référence)

Autorégulation de la filière

- Quel prix du lait ?
 - 90 % vol de Référence : prix x 104 %
 - 10 % vol de Référence : prix x 64 %
=> $1,04 \times 0,90 + 0,64 \times 0,10 = 1$
 - Volume > 100% vol réf. : prix x 64 %
 - Modulation possible du différentiel de prix

Prix 1 90/10	Prix 2 90 /10
104 %	64 %
105 %	55 %
106 %	46 %

2 Volumes – 2 Prix

Volume stable



- Système à double prix
→ Volume stable =
aucun effet sur le prix moyen

Autorégulation de la filière

- Evolution du volume de référence
 - Réf. n et n+1 : moy. 3 années (lissage);
Réf. n+2 et suivantes : moy. 2 dernières années

année	n	n
n-3	700.000	700.000
n-2	680.000	720.000
n-1	720.000	680.000
réf n	700.000	700.000
prod n	720.000	680.000
réf n+1	706.667	693.333
prod n+1	750.000	750.000
réf n+2	735.000	715.000

Autorégulation de la filière

Recette lait et Marge Brute moyenne

Vol. référence 1.000.000 L	Statu quo	Augmentation du volume	Diminution du volume
Modulation prix	Prix à 100%	90 % / 10 %	90 % / 10 %
Volume produit	1.000.000	1.100.000	900.000
Recette lait (€/100 L)	30 € / 100 L	29,02 € / 100 L	31,20 € / 100 L
Marge Brute (€/100 L)	16,60 € / 100 L	15,62 € / 100 L	17,80 € / 100 L
Marge Brute totale (€)	166.000 €	171.820 €	160.200 €

Conditions de réussite ?

- Base volontaire
- Convaincre et fédérer le plus grand nombre d'acheteurs
- Au niveau européen
- A la fois garantir l'approvisionnement de l'industrie et permettre le développement des exploitations
- Retravailler les valeurs et l'esprit coopératif
- Bien communiquer sur la situation des marchés
- Bonne connaissance des coûts de productions au niveau des éleveurs

Conclusion

- Agir ou subir
- Système simple et transparent
- Négociation sur le prix minimum du lait (appui des centres de gestion, laiteries, organisations agricoles)